L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 16 MARS 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE MATIN, 16 MARS.

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25

Prix du numéro........5 cents.

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $5 par an, et 10 cts le numéro.

Demande de Vendeurs.

Quelques ENFANTS actifs et intelligents trouveront à s'employer à l'*Abeille* comme vendeurs. Il leur sera fait des conditions avantageuses.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Placide J. Spear, au coin des rues Dumaine et Bourgogne—Choix de groceries, vins, liqueurs, etc., etc.

Par O. Valeton, coin Magasins et Natchez—Tabac en feuilles pour cigariers.

Par Louis Stern & Bros., dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue Chartres — Vente de bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 30 de la rue de Chartres. — Marchandises sèches et lingerie.

Maisons-Cottages de valeur, magasin et lot pour batir, à l'encan.—MM. Nash & Hodgson, encanteurs, vendront samedi prochain, 22 du courant, à la Bourse d'Encan St-Charles, le beau magasin et résidence en briques, rue d'Orléans, No. 23, entre les rues Royale et Chartres, devant les terrains de la cathédrale; quatre jolis cottages du No. 412 au No. 420; un lot vacant, rue Robertson, à un demi îlet seulement du Marché St-Bernard, et un lot de choix pour batir; quatre lots au coin des rues Claiborne et Union.

Un cinquième seulement comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans avec un intérêt de 8 pour cent. Voyez les annonces dans une autre colonne et les plans au lieu de la vente.

SPECTACLES.

Dimanche, 16 mars 1873.

OPÉRA—Marianne.
ST CHARLES—Corsian Brothers.
ACADÉMIE—Minstrels de Cal Wagner.
MUSÉE D'ANATOMIE.—40 rue St-Charles.

La Question des Compromis.

Il est certain qu'il y a beaucoup de gens qui, aspirant, avant tout, à la tranquillité, sont prêts à accepter un compromis, même mauvais ou passable, pour en finir avec un état de choses qui cause un malaise général et qui est un obstacle à la reprise des affaires. Notre malheureux Etat a tant souffert depuis douze ans, de la guerre, du régime militaire, de la reconstruction et du gouvernement radical des carpet-baggers, que les grands mots de principes, d'honneur, de dignité, de liberté, n'ont plus guère d'effet que sur certains caractères fermes et intraitables qui ne transigent jamais. Les autres sont disposés, à faire comme les princes grecs de la *Belle Hélène* avec Chalchas, à accepter une partie de ce qu'on leur a volé. On se lasse de tout, même de l'indignation, et, depuis 1868, la Louisiane a été dans un état d'indignation perpétuel. Un pacte avec la nouvelle usurpation parait donc à beaucoup de gens la seule issue à la situation présente, car, désillusionnés de toutes leurs espérances, ils croient qu'il n'y a aucun moyen d'échapper au contrôle des usurpateurs pendant les quatre années de la présidence de Grant, et, peut-être, pendant plus longtemps encore.

Si quelqu'un doit être las de cette lutte, c'est, assurément, le journaliste qui n'a pas cessé d'être sur la brèche, depuis que le Congrès a jugé à propos de soumettre la Louisiane au bon plaisir d'aventuriers qui l'ont pillée et ruinée. Nous sommes pour notre part, aussi las que pas un de nos concitoyens de cette fièvre d'indignation qui ne laisse pas de rémission; et pas un d'eux plus que nous, n'est anxieux de retrouver un peu de cette tranquillité et de cette sérénité d'esprit qui nous font défaut depuis tant d'années. Mais, le journaliste occupe, comme le soldat, un poste d'honneur qu'il ne peut déserter, et l'écrivain, qui a conscience de sa mission, ne peut, même par lassitude et par dégoût, conseiller au peuple la soumission et l'abjection.

Il est, comme nous l'avons reconnu, des compromis acceptables parce que, tout en laissant l'honneur intact, ils sauvegardent les intérêts, au moyen seulement du sacrifice d'une partie de ces intérêts. Le jour où sera présenté à la considération du peuple, un compromis de cette nature, nous n'hésiterons pas à faire violence à nos sentiments qui nous éloignent d'une transaction avec des usurpateurs, pour n'écouter que la voix de la raison et pour recommander l'acceptation d'un arrangement.

Mais ce jour n'est pas venu, parce qu'en dépit de tout ce qu'on a écrit ou dit, de ce que nous voyons encore journellement publier dans des rapports de fantaisie, M. Kellogg n'a jamais témoigné de sa disposition à conclure un arrangement sur des bases justes, équitables et qui pourraient concilier le respect dû à la volonté populaire manifestée par le scrutin du 4 novembre, avec les prétentions légitimes des deux partis opposés.

Nous tenons d'un des membres les plus respectables du Sénat que M. Kellogg n'a jamais fait une proposition qui ne dût être considérée comme une soumission pure et simple à l'usurpation commise par lui.

Ce que M. Kellogg veut et cela ressort clairement de certaines manœuvres, c'est amener, par la lassitude et par le leurre de certaines promesses vagues émises par des gens non autorisés, un certain nombre de citoyens respectables à faire, auprès de lui, des démarches qui seraient les préliminaires d'une soumission et qui le mettraient à même de dicter ses conditions à une population à laquelle il s'est imposé par des moyens que le Congrès n'a pas pu s'empêcher de flétrir.

Nous mettons donc la population en garde contre les manœuvres qui tendent à donner à M. Kellogg un nouveau point d'appui, et nous l'engageons à persister dans une attitude ferme qui démontrera au protégé de M. Grant la nécessité de sortir de sa forteresse du Mechanic's Institute pour descendre sur un terrain où les conditions de la paix puissent se débattre, non plus de maître à sujets, mais de puissance à puissance.

Les législatures de deux grands Etats viennent de censurer leurs représentants au Congrès en raison de leurs votes sur l'augmentation de leurs propres salaires. Il se peut que ces mêmes législatures prennent, en recevant l'adresse du gouverneur McEnery, l'initiative d'une résolution en faveur de la convocation immédiate d'une session extraordinaire du Congrès; et, si une fois la discussion sur cette question s'ouvre dans les législatures d'Etats, l'agitation pourra prendre des proportions qui inquièteront jusqu'au grand fumeur de la Maison-Blanche. Peut-être, alors, sera-t-il trop tard pour M. Kellogg de se résoudre à faire des concessions, et, pour s'être montré trop exigeant, il risquera de perdre tous les fruits de son habile conspiration.

Un mauvais compromis ne nous offre aucun avantage, et il ferme la porte à tout espoir de réparation dans l'avenir. Mieux vaut, alors, rester dans le *statu quo*, en opposant au gouvernement de M. Kellogg une résistance passive qui lui permettra difficilement de se maintenir jusqu'à la réunion du Congrès en décembre prochain.

Soyons donc fermes et ne commettons pas la faute d'aller, les premiers, trouver M. Kellogg, car ce serait lui donner l'entente que nous sommes à sa merci et justifier ses exigences. La législature légale a fait, auprès de la pseudo-législature, une démarche conciliatrice qui a été repoussée avec dédain; il convient, maintenant, que le peuple et ses représentants laissent au parti de M. Kellogg l'initiative de toute proposition nouvelle. Leur intérêt et leur dignité le leur commandent.

Résistance à l'Usurpation.

Nous apprenons, avec une vive satisfaction, que les représentants et les sénateurs élus par le peuple le 4 novembre 1872, n'entendent nullement abandonner la lutte contre l'usurpation Kellogg. Les membres fusionnistes de la *Législature*, dont l'élection a été reconnue par les deux bureaux, et qui ont, conséquemment, un droit incontestable au titre de législateurs de la *Louisiane*, se sont réunis, hier au soir, et se sont constitués en commission permanente pour entretenir l'agitation contre le gouvernement usurpateur de Kellogg, jusqu'à ce que justice soit rendue au peuple de la Louisiane et à ses élus.

Cette commission a pour président M. Booth, et pour secrétaire M. Zacharie. Elle doit agir de concert avec l'Association de résistance aux taxes, et avec le comité général des clubs fusionistes. Elle se réunira une fois par semaine. La première réunion aura lieu mardi, à sept heures du soir. Les représentants et sénateurs de la Louisiane qui pourraient se trouver en ville ce jour-là, feront bien d'y assister, car on doit y arrêter un programme d'opposition.

Comme on le voit, le peuple de la Louisiane ne s'est pas encore rendu; il persiste dans son refus de reconnaître M. Kellogg comme gouverneur, et le dernier mot de cette lutte du nombre et du droit contre la fraude et l'usurpation soutenues par les baïonnettes fédérales, n'est pas encore dit.

LE TIMES. — Lors de la réapparition du *Times*, après la saisie opérée en vertu de l'ordre du juge Durell, on a pu voir en tête de ses colonnes ce qui suit:

MRS. W. H. C. KING....Proprietor.
M. F. BIGNEY..........Editor.
HENRY GREEN..........Business Manager.

Cet en-tête est resté jusqu'au 15 février; mais, à partir du 16 février, le journal a paru sans aucune mention du nom de son propriétaire ni de ses rédacteurs.

Dans son numéro du vendredi, 14 mars, le *Times* clôt une discussion avec le *Picayune* par la déclaration suivante:

Pour le reste, nous saisissons l'occasion d'affirmer que personne, à présent, n'a d'intérêt comme propriétaire dans le *Times*, excepté la veuve et les héritiers de feu Wm. H. C. King; et toute personne qui, dorénavant, essaiera de mettre malicieusement en doute leur titre de propriété, le fera à ses risques et périls.

Nous n'avons rien à voir dans la question de propriété du *Times*, et nous donnons ce qui précède uniquement pour l'information du public, qui jugera l'arbre par ses fruits.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — On s'aperçoit déjà, à l'Opéra, qu'on est en Carême. La représentation au bénéfice de Mlle Protat avait attiré plus de messieurs que de dames. La bénéficiaire a reçu un excellent accueil, accompagné de bravos et de quelques bouquets et cadeaux. Elle s'est acquitté du rôle de Musette, dans la *Vie de Bohême*, avec sa verve et son entrain habituels. Mlle Miller a été très émouvante dans le rôle de Mimi; le naturel de sa diction forme contraste avec le débit affecté et emphatique de quelques-uns de ses camarades, qui devraient bien modifier leur manière de parler. Le rôle de Mimi doit être ajouté à la liste déjà assez longue des rôles à succès de Mlle Miller.

Ce soir, on donne la première représentation de *Marianne*, drame en 7 actes avec prologue.

Mercredi prochain, pour le bénéfice de M. Duplan, premier comique, le spectacle se composera de: *Ah! que l'amour est agréable*, vaudeville en 5 actes, et de *Une visite de noces*, comédie en un acte de M. A. Dumas fils.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Un auditoire élégant et choisi assistait hier soir à la représentation de Jules César, ce chef-d'œuvre de l'immortel Shakespeare. M. Lawrence Barrett a rempli son rôle en véritable artiste, et a mérité les applaudissements de la salle.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — La troupe minstrels de Cal Wagner excite toujours le rire des habitués du théâtre populaire de la rue St. Charles. Le spectacle de ce soir sera très gai et très amusant.

THÉATRE ST. CHARLES.— L'engagement de Mlle Leclercq à ce théâtre se termine ce soir. Cette actrice a bien mérité du public pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Lundi soir, la troupe de Dominick Murray fera son début à ce théâtre, dans le drame intitulé "Un échappé de "Sing-Sing".

PIANOS.—M. Louis Grünewald, rue du Canal 129, annonce plusieurs bons pianos de rencontre qu'il vendra à très-bas prix pour du comptant ou pour des termes de $10 par mois jusqu'à paiement final. Parmi ces pianos, il y a des Pleyel, des Erard, des Faivre et d'autres. Voyez les prix aux annonces.

SAUCE DE MAUNSEL WHITE. — MM. J. B. Solari & Son, rue Royale No 45, annoncent aujourd'hui qu'ils ont à vendre la fameuse sauce de Maunsel White, ainsi que quantité d'articles alimentaires de la meilleure qualité et conservés dans un état parfait. Voyez l'annonce.

LES ÉTATS-UNIS A L'EXPOSITION DE VIENNE.

L'industrie des Etats-Unis sera représentée à l'Exposition universelle de Vienne par plus de 700 exposants. Lors de l'Exposition de 1867, à Paris, les exposants américains ne dépassèrent pas le nombre de 245. On voit qu'il y a progrès. Les produits ont été chargés sur deux navires du gouvernement. L'un, le *Supply*, vient de partir pour Trieste. La cargaison se compose d'articles variés, y compris des machines, une chaudière, quatre pompes à vapeur, des machines à travailler le bois, des outils de machiniste, des machines à coudre, des machines de cordonnerie, des pompes à sau, des échelles, des machines à déchirer les chiffons de laine pour la fabrication des draps communs, des instruments d'agriculture de toute sorte, des orgues, des pianos, des appareils télégraphiques, du sel de roche, des sucres, de la mousse, des plantes diverses, des produits minéraux des régions desservies par le Northern Pacific Railroad, des huiles, un millier de volumes, des statistiques, une collection de la Société américaine de géographie et d'autres articles de moindre importance.

Le second navire, le *Guard*, qu'on est en train de charger, se mettra probablement en route le 15 courant. Il portera des minéraux, produits métallurgiques, des objets en bois, de la quincaillerie, des vins d'Amérique qui, soit dit en passant, seront l'objet d'une attention spéciale de la part du jury de l'exposition, du tabac, un moulin à vent, une fontaine à soda, un char de rue, des chemises confectionnées et d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Les deux navires feront voiles vers Gibraltar, d'où un steamer du gouvernement les remorquera jusque dans l'Adriatique. Le *Supply* arrivera à Trieste du 5 au 10 avril, et le *Guard* n'atteindra probablement pas ce port avant le 28 avril. Les deux cargaisons représentent 1,000 tonneaux. Au débarquement à Trieste, il se trouvera des agents pour prendre soin des marchandises et les expédier immédiatement à Vienne.

Par suite du délai que le dernier Congrès a mis à envoyer un commissaire à Vienne, les exposants américains ont [illegible] commission des Etats-Unis sera obligée de faire construire un [illegible] qui servira d'annexe à [illegible] des produits américains.

Messager Franco-Américain.

—Mme B.... essayait de déchiffrer hier sur son piano [illegible] de Lohengrin. Survient son mari.

—Ma chère, dit-il, à quoi penses-tu donc, tu [illegible] à l'envers.

—J'ai essayé de l'autre côté, ça ne va pas.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Hier après-midi, un imposant cortége de citoyens et d'amis en deuil escortait au lieu du repos éternel une autre victime de l'usurpation de Kellogg, qui a succombé vendredi soir aux suites d'une blessure reçue en combattant noblement pour les droits du peuple, dans la nuit du 5 mars.

Le malheureux, qui se trouvait au premier rang quand la police métropolitaine a tiré à mitraille sur le peuple, d'après un ordre signé de l'ex-général confédéré Longstreet, a eu la jambe droite fracassée par un biscaïen.

Son nom doit être ajouté à ceux de Hartman et de Chandler, qui, comme lui, ont fait à la Louisiane opprimée et ruinée le sacrifice de leur vie.

Notre population tout entière s'acquittera d'un devoir impérieux en rendant à la mémoire de ces trois nobles victimes le tribut de respect et d'estime qui leur est dû.

Le maire Wiltz se rendra, mercredi prochain, à midi, à la salle Carroll, rue des Grands-Hommes, près des Champs-Elysées, avec le comité chargé de distribuer des fonds aux malheureuses victimes du grand incendie qui a eu lieu dernièrement dans le Troisième District. Le maire prendra alors des mesures pour venir en aide aux plus nécessiteux. Les citoyens qui ont souscrit pour alléger les souffrances de ceux qui ont été si rudement éprouvés par la conflagration, sont priés de verser immédiatement, dans la caisse de secours, qui se trouve dans le bureau du maire, le montant de leurs souscriptions.

Il est inutile de faire appel à la générosité publique. Notre population, si appauvrie qu'elle soit, n'a jamais fait défaut en pareilles circonstances.

La Cour Suprême de l'Etat a statué hier dans l'affaire de M. Holbrook contre Jennie Bronson et a confirmé la décision de la Huitième Cour de District, en rejetant la demande d'appel.

C'est le juge-assistant Howell qui a lu la décision de la cour. Cette affaire si compliquée est donc définitivement réglée.

Nous apprenons que les commissaires-liquidateurs de l'Association de l'Opéra se sont mis d'accord, hier, sur les conditions de la vente du Théâtre. Ces conditions seront quinze mille piastres comptant et le surplus à un, deux et trois ans. Le jugement sur l'action en partage sera probablement rendu cette semaine.

La fête de Saint-Patrick, le patron de l'Irlande, aura lieu demain, lundi, et les enfants de la "Verte Erin" se proposent de la célébrer avec toute la solennité que comporte la circonstance.

Un cortége monstre se formera rue du Canal, près de la statue de Clay, à dix heures du matin, et défilera ensuite dans les rues principales de la ville.

La procession se composera de six divisions, et sera commandée par le grand marshal James Grant, et par les aides-marshals dont les noms suivent:

John McCaffrey,	Patrick Barron,
Daniel Mahoney,	Patrick Quinn,
William Hannon,	Patrick Glennon,
William Sheridan,	P. Comfort,
John C. Murray,	Thomas Moran,
H. M. O'Meallie,	Henry Gormley,
Thomas Gaffney,	J. J. Dowling,
T. J. B. Flynn, Jr.,	Andrew Leo,
Patrick McCloskey,	John Ruth,
W. H. Manning,	Michael McCarty.

Voici l'itinéraire qui a été annoncé:—De Camp à Calliope, d'Annonciation à Félicité, de Magasins à Première, de Carondelet à Julie, de St. Charles à Canal, de Royale à Esplanade, de Levée à Mandeville, de Bourgogne jusqu'à Esplanade, d'Esplanade à Remparts jusqu'à Canal.

L'affaire du maître de poste Lowell et de ses deux assistants, Thomas F. Douglas et John V. Monroe, accusés tous les trois d'avoir détruit ou caché certains documents importants appartenant à la poste, a été continuée hier matin devant le commissaire Miller, représentant le gouvernement des Etats-Unis.

Messieurs Billings, Whitaker et New défendaient M. Lowell, M. Semmes défendait M. Douglas et M. Roun défendait M. Monroe.

Le colonel Hays, agent spécial du département de la Poste, ayant été appelé au banc des témoins, a produit l'ordre signé par Jno. A. J. Cresswell, maître de poste général, qui l'autorise à faire une investigation, et a montré une lettre de M. Lowell, datée du 3 mars, dans laquelle il déclare que les agents Hays et Jeyle se sont adressés à lui dans un mauvais moment, parce que le lendemain, jour du Mardi-Gras, est une fête publique, et que ses assistants sont absents avec les clefs des coffres où sont les livres, les registres et les papiers de la Poste. Il déclare donc que ce n'est que le 5 mars que les agents pourront commencer leurs perquisitions et qu'il leur donnera alors toutes les facilités nécessaires.

M. Hays a dit dans son témoignage qu'il était arrivé, le 10 février, à la Nouvelle-Orléans, et qu'il ne s'était présenté devant M. Lowell que quelques jours après.

Il lui a demandé de lui laisser voir les comptes courants, mais M. Lowell a fait des objections, en disant que son caissier, M. Douglas, était malade.

M. Monroe lui a donné alors la liste des noms des employés, mais a refusé de lui permettre d'entrer dans son cabinet particulier, en disant qu'il n'avait rien à y faire.

M. Monroe a employé un langage peu parlementaire et a parlé vaguement de Casey et de l'administration.

Quand M. Hays a questionné M. Lowell au sujet du déficit qu'il avait remarqué dans les comptes, celui-ci a répliqué que plusieurs des Maîtres de Poste de l'Etat n'avaient pas encore fait leur remise.

Plusieurs commis de la poste sont appelés à témoigner, dans l'ordre suivant: M. Billet, commis des boites, M. A. E. Huff, teneur de livres, M. Weisheimer, commis du département des timbres de poste, et A. Sampson, couleur, employé comme reporter de la poste.

Ils ont déclaré que plusieurs livres et documents qu'ils avaient vus dans les bureaux, avaient disparu sans qu'ils pussent se rendre compte comment.

Le 30 février, M. Huff a vu enlever des caisses très lourdes contenant des papiers. On lui a dit que c'était des papiers appartenant personnellement à M. Lowell.

M. Beckwith, avocat de district des Etats-Unis, a appelé alors au banc des témoins, M. Douglas, après avoir levé l'accusation qui pesait contre lui.

Celui-ci a déclaré qu'il faisait partie du département de la poste depuis le mois d'octobre 1869. Il était employé comme caissier. C'est lui qui faisait les comptes trimestriels. Il pense que les recettes annuelles du département s'élèvent à $150,000. La plus grande confusion régnait dans les bureaux, et il n'y avait pas d'ordre ni de système.

Il y avait un livre de comptes [illegible] et un registre. On lui a dit [illegible] avaient disparu.

Il était malade et couché le [illegible] février. Il ne sait donc pas [illegible] devenus ces papiers.

Le commissaire des Etats-Unis, Miller, après avoir entendu ces différents témoins, a décidé qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes que M. Lowell eût celé ou détruit les documents de la poste, et qu'en conséquence, l'accusé devait être acquitté.

Nous pensons que les agents Hays et Wyle interjetteront probablement appel devant la cour de circuit des Etats-Unis, présidée par le juge Woods.

Cette affaire menace de traîner en longueur.

Un incendie s'est déclaré vendredi soir, vers onze heures et demie, dans une maison inhabitée, située rue Philippe, entre les rues Willow et Clara. Six maisons ont été détruites en moins d'une heure, malgré les efforts des pompiers, l'eau étant malheureusement très rare dans ce district.

Les pertes totales sont évaluées à $10,000.

Les maisons suivantes ont été détruites entièrement ou considérablement endommagées:

La maison en bois à un étage située rue Philippe, appartenant à Caleb Jones; la maison voisine appartenant à Peter Joseph et habitée par Mahlo Adams; la maison appartenant à M. Henry Edwards et les deux maisons voisines appartenant à James Jackson et à Alfred Wagner; la maison en bois à un étage appartenant à M. David Nichols.

Un autre incendie s'est déclaré hier matin à deux heures dans une maison inhabitée située au coin des rues Laurel et Jena, appartenant à M. Thomas P. May.

La bâtisse a été entièrement détruite, mais les pertes sont couvertes par une assurance de $1,500 à la compagnie, Hibernia.

Nous empruntons les lignes suivantes au *Propagateur Catholique*, au sujet du révérend Chocarne, l'éloquent Dominicain qui vient chaque année parmi nous pour accomplir sa sainte mission:

Ainsi que nous l'avions annoncé dans nos précédents numéros, le T. R. P. Chocarne a ouvert vendredi dernier, le cours de ses instructions à la Cathédrale.

Le T. R. Père était attendu avec une grande impatience, et il a dû être heureux de constater la joie avec laquelle une foule immense se pressait autour de la chaire.

Nous n'avons plus à faire l'éloge du Père; cet éloge est tout fait dans le bien que ses prédications précédentes ont produit dans le souvenir profond qu'on en a gardé, et aussi dans les succès constants qu'il a obtenus en France, et tout récemment encore, à la manifestation de Lourdes, où sa parole, de l'aveu de tous, a eu les honneurs de la fête.

Qu'il nous soit seulement permis de dire un mot sur la conférence de dimanche dernier. On sait que c'est lui qui avait inauguré à St-Augustin ce jour de prédications spéciales; il était juste que les hommes répondissent en grand nombre à l'appel fait par Monseigneur à la Cathédrale. Ils n'y ont pas manqué, et une foule considérable qui avait bravé la pluie torrentielle du soir, était à son poste. Combien ils ont dû s'estimer récompensés de leur courage! car quel sujet plus intéressant que celui choisi par le révérend Père.

Il s'agissait de répondre à cette objection: Le catholicisme n'est pas divin parce qu'il ne produit aujourd'hui, dans les races qui le professent, c'est-à-dire les races latines, une décadence que ne ressentent pas les peuples protestants, représentés dans les races anglo-saxonnes ou germaniques. On peut dire que le prédicateur a traité son sujet avec le plus grand bonheur et la plus grande actualité. Sans nier en certains points la supériorité des races anglo-saxonnes et germaniques sur les races latines, il a pourtant montré que cette supériorité, loin de tenir aux principes protestants, est due au contraire aux principes catholiques que les protestants n'ont pas répudiés, de telle sorte que les peuples vraiment catholiques seraient en même temps les plus prospères sous le triple rapport des forces militaires, industrielles et intellectuelles. Et que si le présent offre le spectacle en sens contraire, c'est à l'abandon de la doctrine et des pratiques catholiques qu'il faut l'imputer.

Cette thèse prêtait à des aperçus variés qui n'ont pas été négligés. Et l'histoire, la philosophie, l'économie politique sont venues tour à tour rendre à la vérité leur témoignage éclatant sur les lèvres du prédicateur. En un mot ce sujet si pratique et si élevé a été traité avec un rare bonheur d'expression, de diction et de pensée, et il était facile de voir au silence grave et solennel qui régnait dans l'auditoire, qu'il était tout entier sous le charme.

Il faut espérer que le temps ne sera pas toujours aussi mauvais que dimanche dernier; nous le souhaitons vivement pour ceux qui n'ont pas pu facilement venir et qui se feront certainement un bonheur de suivre l'éminent prédicateur.

TEMPÉRATURE.—15 mars 1873.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	56	13
12 M.	80	26
3 P. M.	85	27
6 P. M.	70	21

—Voici une anecdote d'hier:

Un procureur de la République étant venu à mourir (cela peut arriver à tout le monde, même aux procureurs de la République), laissa une veuve assez jeune pour convoler en secondes noces, assez attrayante pour captiver le cœur du substitut du procureur défunt.

La noce avait lieu ces jours derniers; le nouveau marié s'aperçut que le portrait en pied et en robe du mari, installé au salon, avait un air scrutateur qui était comme une protestation contre la lune de miel des nouveaux époux.

—Il faudra le remplacer par le vôtre, risqua madame.

Le lendemain, le substitut fit cette réflexion qu'il était ennuyeux de faire une si forte dépense, lorsque tout à coup il se frappa le front: il venait de trouver une idée.... économique.

Un peintre appelé remplaça la tête du défunt par celle du substitut: la robe avait servi.

—Une concierge se précipite fort émue dans les bureaux d'un commissaire de police:

—Monsieur, dit-elle au représentant de M. Léon Renault, je viens de découvrir un crime horrible.

Et elle tend au commissaire une carte postale, sur le verso de laquelle sont écrits ces mots:

"Mon cher Gustave,

"J'ai trouvé un excellent moyen de m'en débarrasser, je le tue.... Est-ce que tu m'approuves?"

—Il s'agit d'un crime horrible, dit la concierge en poussant des cris déchirants.

Le commissaire ouvre aussitôt une enquête, et il apprend que c'est le collaborateur d'un auteur dramatique qui expédie, par carte postale, une idée pour terminer un ouvrage en cinq actes destiné à l'Ambigu.

Mais c'est cette pauvre concierge qui a eu peur.

C'est à dégoûter les portières de lire les cartes postales adressées à leurs locataires.

Demandez à votre grocerie l'Yeast Powder de Bosley. C'est la meilleure poudre à levain pour préparer les biscuits, les tourtes, le pain, les galettes, les gaufres, etc. Elle se vend chez tous les grocers.

Décédé, hier, à six heures et demie du soir, à l'âge de quarante-trois ans, AUGUSTE BARQ, né à Rouen, Seine-Inférieure, France. Les parents et amis de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu à quatre heures précises du soir. Le convoi partira de sa dernière demeure, coin St. Louis et Remparts. De la part des familles Barq, Dannes et Mayence.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.—Les membres de la dite société sont priés d'assister aux funérailles du sociétaire AUGUSTE BARQ, décédé hier à 6 1/2 heures du soir. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à quatre heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, coin St Louis et Remparts.
Par ordre du Président. A. BARBIER, Secrétaire.
16 mars—1

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. U.·.
Or.·. de Nueva Orleans, Marzo 16 de 1873.
FALLECIO.— El Sabado 15 del corriente, a las 4 de la tarde, [illegible]
JUAN DE LA CRUZ SILVERA, Natural de la Habana, Cuba, [illegible]
Los oficiales y miembros [illegible] se reunan en la casa del finado [illegible] hoy a las 4 [illegible] para acompañar los despojos [illegible] al último reposo.
Los VV.·. HH.·. de [illegible] Amigos del Orden No. 3, en particular [illegible] invitados a asistir.
Por orden del R.·. M.·. [illegible] Secretario.
16 mars—1

L'ÉQUITABLE,
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DES ETATS-UNIS.
(The Equitable Life Insurance Society of the United States.)
Succursale, rue du Camp 33, Nlle-Orléans.
Assurements.......$[illegible]
Revenu annuel.......[illegible]
Excédant, $2,390,090 17.
Nouvelles affaires de 1872, $51,[illegible], dépassant le chiffre de toutes les autres compagnies qui existent dans le monde de $17,000,000.
A. P. CLEVELAND & SON, Agents-généraux pour la Louisiane et le sud Mississippi. 9 mars—3mD

LICENCES et TAXES
D'ETAT et de VILLE.
Payez-les ou Faites-les Payer,
— En vous adressant chez —
Mr BRETTE,
14.... Rue St-Charles.... 14
De 7 heures du matin à 7 heures du soir.
1 mars—6m—PP

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULON,
No 83...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 83,
Entre Bienville et Conti,
Manufacture à Vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.
[illegible] Nouvelle-Orléans.

ENTREPOT DE TAPIS,
Au No. 17 de la rue de Chartres.
Vente en Gros et en Détail.
TAPIS Brussels et américains.
TOILES CIRÉES pour planchers, tables et voitures.
NATTES de Chine et de coco.
RIDEAUX, Couvertures de tables.
BANDEAUX DENTELLE, Stores à rideaux.
RIDEAUX A BROCART, Garnitures de Meubles.
CRIN, Duties, Ressorts, Corail à meubles.
[illegible] A. BROUSSEAU.

Vente en gros aux prix de New York
IMPORTATION DIRECTE
Au No. 17 de la rue de Chartres.
1000 pièces TAPIS, velours, Bruxelles, tapisseries.
100 DEVANTS DE CHEMINÉES, velours, Bruxelles, tapisserie.
1000 NATTES coco, velours, Bruxelles, tapisserie.
1000 pièces NATTES CHINE, de Coco.
150 Chanvre Manille de Belgique.
TOILE CIRÉE, de 1 à 8 pieds de large.
BURLAPS rouges.
14 mars—6PP A. BROUSSEAU, Au No. 17 rue de Chartres.

Entrepôt de Tapis et de Toile Cirée,
ELKIN & Co.
Au No 168 de la rue du Canal
REÇOIVENT, en ce moment, des NATTES d'une VARIÉTÉ SUPÉRIEURE, ainsi que des NATTES BLANCHES à CARREAUX de qualité supérieure.
Leur fort stock de TAPIS et de TOILES CIRÉES est offert à des prix réduits.
11 mars—1m PP

Fourneau de cuisine, de Stewart.
Ce célèbre fourneau est, depuis trente ans, celui dont on se sert le plus pour cuire, rôtir et griller. On le trouve dans le commerce, qui vend également des pièces [illegible]
F. B. HOGAN.
Au No 25 de la rue du Canal

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·.
Suprême Conseil de la Louisiane. — Orient de la N.-O. Du [illegible]
Les [illegible] Louisiane, présidera LUNDI, 17 mars 1873, à la réinstallation de la Resp.·. Loge [illegible] No 21. Tous les Maçons de cet Or.·. sont invités à assister à la cérémonie qui aura lieu à 7 heures précises dans le Temple Mac.·., rue St-Louis entre Royale et Bourbon.
Par mandement du Sup.·. Con.·.
Le Grand Secrétaire HENRY BELF.
16 mars—1f

LA fête de ST-JOSEPH étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, le président prie les Dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St-Louis à sept heures et demie, MERCREDI 19 du courant.
16 mars—16,17,18.

Avis.
LES musiciens de la Nlle-Orléans, qui ont formé dernièrement une Société, annoncent au public que cette Société a loué, pour DIMANCHE et LUNDI, [illegible] Fair Grounds, où elle donnera une grande Fête champêtre. Tous les musiciens qui habitent la ville et appartiennent à la société, et chaque membre étant obligé de jouer à la Fête, le public peut être assuré qu'elle sera des plus attrayantes.
Par ordre du Président.
CHARLES PERTE, Secrétaire.
16 mars—1f

Bureaux de la Compagnie de Levée de la Louisiane.—Au No 33 de la rue Carondelet—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie, pour l'année suivante, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, le SAMEDI, 5 avril 1873, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
[illegible]
THOS L. DIX, Secrétaire et Trésorier.
16 mars—au 5 av

Bureaux de la Compagnie de Nouvelle-Orléans City Railroad, [illegible] rue du Canal, Nlle-Orléans, le [illegible] — Les chars de la ligne de la rue du Canal iront jusqu'aux cimetières de Métairie, à partir de dimanche, 16 du courant.

Pianos de seconde main.
J'AI en main et à ma disposition quelques vingt-cinq bons pianos de seconde main (de Pleyel, d'Erard, de Faivre, etc.) qui ont été loués pendant l'hiver [illegible] Je ferai vendre beaucoup de ces pianos au comptant, ou payables en versements par mois de $10. Les prix sont très réduits [illegible]
LOUIS GRUNEWALD.
14 mars—6PP

GRAND SACRIFICE
DE
MARCHANDISES SÈCHES
CHEZ
J. TURCOTTE
158........Rue du Canal........158
MAISON BLANCHE,
Encoignure Baronne.

JE vendrai, LUNDI, 17 mars, la balance des Marchandises de Banqueroute qui me restent, à un grand sacrifice.
J'ai aussi reçu, des encans de New-York—
200 Caisses de Marchandises Assorties de Printemps et d'Eté,
qui seront vendues à 25 0/0 au dessous des prix réguliers. Tout mon ancien stock a été réduit au-dessous du prix coûtant.
J'appelle l'attention spéciale des familles qui tiennent à prendre ces occasions [illegible]
[illegible] je signalerai:
SOIERIES, GRENADINES et BARÈGES,
Batiste fil et Toile imprimée,
Toile blanche,
Marchandises Blanches de toutes qualités,
Toile et Coton à draps,
Serviettes et Essuie-mains,
Damassés pour table,
Jaconats imprimés,
2500 douzaines Mouchoirs depuis $1.00,
Corsets et Parasols,
Piqués unis et à raies,
20 caisses Calicots lustrés à 7 1/2 cts la yarde,
100 rouleaux Nattes blanches et à carreaux,
Devants de cheminées et Rideaux pour fenêtres.
— Et —
Une immense quantité d'autres articles trop longs à énumérer.
Nous avons aussi reçu un immense stock de Marchandises convenables pour usage d'habitations que je vendrai au prix de New-York.
14 mars—1f—PP J. TURCOTTE.

Maison du Comptant!
Maison du Comptant!
BARRIÈRE,
133........RUE DU CANAL........133
Marchandises Sèches.
NOUS ferons, LUNDI, l'ouverture d'un magnifique assortiment d'ETOFFES NOUVELLES A ROBES, des dernières modes. Nous réduirons, avec le reste de notre assortiment, aux plus bas prix.
AU COMPTANT SEULEMENT.
Car nous adoptons, dès aujourd'hui, le système du COMPTANT.
16 mars—2f F. G. & G. W. BARRIÈRE.

Nouveau Dollar Store,
131........Rue du Canal........131
(Batisse Touro)
ANCIEN MAGASIN DE
REIMAN & CO.,
Ouvert pour 6 mois seulement.
Articles de Fantaisie et Lingerie.
16 mars—4PP

AVIS SPECIAL!
Avis Médical très important!
Le Dr. E. De F. CURTIS,
M. D., F. R. C. S., etc.,
—Auteur de—
"Manhood", "Medical Essays on Marriage", "Microscopic Developments and other Scientific Works" [illegible] "Debility", etc., etc.
PREND la liberté d'annoncer respectueusement à ses anciens patients et aux habitants de la Nouvelle-Orléans, qu'il sera de retour dans la ville le 27 du courant, et qu'il n'y restera que jusqu'à samedi, 24 du courant, jour où il partira [illegible] pour le Nord.
[illegible]
PROMPTES ENTREVUES
à son cabinet de consultation, 9, rue des Remparts, [illegible]
[illegible]
LUNDI, 17 mars à SAMEDI, 22 mars.
[illegible]
Salle de consultation, No. 9 [illegible] des Remparts
16 mars—[illegible]

A Louer,
La maison située rue du Quartier, No [illegible] [illegible]

THEODOR DANZIGER & SON,
No. 200......RUE DU CANAL......200,
Entre les rues Bourgogne et Remparts.
1873...SAISON DE PRINTEMPS...1873.
Marchandises Nouvelles!
Nous venons de déballer un STOCK CHOISI D'ETOFFES DE PRINTEMPS POUR ROBES, genres nouveaux, que nous offrirons LUNDI, 17 du courant, à un très léger bénéfice, notre devise, cette saison, étant:
CHEAP FOR CASH.
Nous donnons ci-dessous la liste de quelques prix:
50 pièces LINON à carreaux, à 20 cts.
50 " JAPONAISE unie, à 25 cts.
100 " GRENADINES rayée, à 25 cts.
25 " FLORENTINE, dans tous les nouveaux genres du printemps.
50 " POPELINES Japonaises, à 25, 45 et 50 cts.
— ET —
Toutes les nouveautés en GRENADINES en pièces rayées.
LINON TUSSORE, CHALYS rayés, ALPAGAS unis et rayés, MOZAMBIQUES de toutes nuances, GRENADINES rayées, noires et blanches, &c., &c.
En TOILES, nous avons ouvert:
[illegible] caisses BATISTE IMPRIMÉE, à 25 cts. et au-dessus.
TOILE D'IRLANDE, par $9, à $7 50 la pièce.
200 SERVIETTES damassées, à $1 50 la douzaine.
DAMAS pour table, à 50 cts. et au-dessus.
100 dzs. DEVANTS de chemises en toile d'Irlande, à 25 cts et au-dessus.
100 pièces BOBINET pour moustiquaires, largeur extra, à 90 cts et au-dessus.
100 pièces PIQUÉ blanc, de choix, pour robes, depuis 15 cts.
200 pièces GARNITURES et Franges en piqué à 10 cts et au-dessus.
— Aussi —
Un stock complet de NANSOOKS à carreaux et rayés.
NANSOOKS unis.
MOUSSELINE unies, à pois et unis, &c., &c., &c.
En Articles de Fantaisie:
100 CRAVATES et Fichus en soie, pour dames, depuis 50 cts.
FESTONS brodés, depuis 10 cts.
Un stock complet de RUBANS, Bas et Chaussettes, etc., etc.
100 douz. GANTS Bismark à 25 cts.
Notre département de GANTS de PEAU est complet, comme grandeurs et nuances.
50 pièces GRENADINES, fer noir, de la célèbre marque Golden Medal, à 50, 60 et 75 cts.
50 pièces GRENADINES satinées, rayées, des meilleures fabriques.
ALPACAS noirs, à 25 cts et au-dessus.
MOUSSELINES DE LAINE noires.
CRÊPE de Canton, noir, pour grand deuil, à 60 cts.
[illegible] caisses ETAMINE noire, pour grand deuil, seront vendues à un très léger bénéfice.
ARTICLES DE DEUIL en général, tels que: Voiles Crêpe et Crêpe lisse, Cols Crêpe, gilets nouveaux, &c. &c.
COURTEPOINTES 12/4, blanches, à $2 25.
Notre département d'ARTICLES DE FONDS, Lainages, Coton [illegible] et Coton à draps, est très complet.
[illegible] caisses PERCALES FRANÇAISES imprimées, pour robes, à 25 cts la yarde.
200 OMBRELLES à CANNE, de toutes nuances, depuis $1.
Nous avons réduit les prix de nos SOIERIES FAILLE, de couleur, de $1 par yarde.
Ceux de nos SOIERIES NOIRES ont subi une réduction de 50 cts par yarde.
Les marchandises ci-dessus seront détaillées au prix DU GROS: elles sont parfaites sous tous les rapports et nous les garantissons pour ce qu'elles sont indiquées.
THÉO. DANZIGER & SON,
16mars—1f PP No 200, rue du Canal.

Sauce Maunsel White.
CETTE Sauce est faite par Maunsel White Jun., avec les meilleurs piments de Tabasco, et est mise en bouteilles par nous [illegible] Mr. [illegible] [illegible]
J. B. SOLARI & SON, 45 rue Royale.

Lager Beer. Fromages.
200 barriques Lager Beer Humelingen.
[illegible] Muller.
[illegible] Bouteilles et Pale Ale de Jeffrey.
Porter de Dublin, mis en bouteilles par Burke.
[illegible] quarts Sherry supérieur de Marseille.
[illegible] Fromages de Hollande.
[illegible] Roquefort.
[illegible] Fromage Suisse.
[illegible]
J. B. SOLARI & SON, 45 rue Royale.

Demande d'Ouvriers Tailleurs.
ON demande quelques OUVRIERS TAILLEURS DE PREMIER ORDRE. Inutile de se présenter si l'on n'est très habile. Bons gages.
N. B. STEVENS & CO.
Aux Nos 33 et 35 de la rue St-Charles,
16 mars—2 Coin Commune.

Demande de Cuisinière.
ON demande une CUISINIÈRE au No 444 de rue du Camp, entre les rues Robin et Race.
16 mars—1

ASSOCIATION DU PEUPLE
POUR RÉSISTER
Aux Taxes inconstitutionnelles.
Bureau, No 55, rue du Camp.
Les membres de cette Association sont respectueusement notifiés qu'il est nécessaire que tous papiers qui leur aura été servi par les Cours ou par le Shérif des Cours civiles, soit remis immédiatement au Secrétaire, au bureau de l'Association, ou à JULIEN MICHEL, avocat, No 26, rue St-Charles, qui veillera aux intérêts de tous les membres d'une manière [illegible]
De nouveaux livres [illegible] ouverts au bureau de l'Association, No 55, rue du Camp, pour recevoir la signature des membres, afin de résister aux Taxes inconstitutionnelles de 1872, dès cette année; et que les anciens livres ne sont ouverts de nouveau pour recevoir la signature de ceux qui désirent contester les taxes inconstitutionnelles de 1871 [illegible]
Des informations seront données aux membres sur tous les points relatifs à leur défense, en s'adressant à JULIEN MICHEL, avocat, No 26, rue St-Charles, ou au bureau de l'Association, No 55, rue du Camp.
Par ordre du Bureau des Directeurs,
F. B. SOUTHMAYD, Secrétaire.
16mars—2m

AVIS IMPORTANT.
Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, Premier District.—Au No 160 de la rue Gravier.—Nlle-Orléans, 11 mars 1873. — Comme je suis prêt à recevoir des reçus de taxes basés sur les rôles de 1872 et des licences pour 1873, les contribuables sont respectueusement informés que les réquisitions faites sans retard préviendront les frais. Les lois qui ont trait à la perception de ces taxes sont très sévères.
[illegible] F. C. FOLGER, Percepteur.

DÉPARTEMENT DE LA LOUISIANE ET DU TEXAS
LIFE ASSOCIATION OF AMERICA,
Bureaux, rue Gravier, No. 120.
J'ANNONCE avec plaisir que le soussigné assuré les services du Rév. R. DIMMICK, comme agent-général du "Life Association of America", pour ce département.
16 mars—[illegible] J. B. HOOD, Président.

SOUVENEZ-VOUS, QUE
LE Dr. A. J. PADSON guérit positivement les crises Hystériques et Epileptiques. Un essai gratuit du traitement est accordé à toutes les personnes affligées de ces maladies. Bonnes [illegible] témoignages convaincants. Cure radicale des Ulcères et des Maladies de la Peau et du Sang. Consultations de 9 à 2 heures P. M., 21 rue Burgundy entre St. Louis et Conti. 15 mars—2

Avis aux Membres de l'Eglise Protestante Française.—DIMANCHE, 16 mars, à 11 heures, Service Divin, No. 54, encoignure Bienville et Remparts, par un Ministre natif de l'Alsace.
16 mars—1f

Demande de Chanteurs Comiques.
LE propriétaire du Café Chantant BISMARCK, pour compléter sa troupe, désire engager un CHANTEUR ou UNE CHANTEUSE COMIQUE à qui il proposera des arrangements libéraux.
16 mars—1

JOS. BRANDNER.
MARCHAND-TAILLEUR,
84, Rue Bourbon, entre Bienville et Conti.
[illegible]

CHEAP JOHN!
LES personnes qui désirent acheter des [illegible] [illegible] [illegible] devraient aller au magasin de
CHEAP JOHN,
90, rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis.
Vu la dureté des temps, les marchandises seront vendues sans réserve.
16 mars—1 J. CHESNER.

Pour Vera Cruz.
Départ, le 20 du courant.
Le brick américain J. H. BURNS, [illegible] voilier, capitaine F. A. Freezy, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il peut recevoir cinq ou six passagers. Pour les détails, s'adresser à
GOLDENBOW & KELLEY,
No 50 de la rue Gravier,
ou à F. SANCHO & CO.
11 mars—au 20 No 235 de la rue Vieille-Levée.

CAFÉ DE LA ROTONDE
DE
L'HOTEL ST-LOUIS.
CONSOMMATIONS à 10 cents le verre. — Liqueurs de première qualité et Lunch [illegible] [illegible]

LIQUIDATION POSITIVE
BRICE SEMBRE,
COIN ST. LOUIS ET ROYALE.
Face à l'Hôtel St. Louis,
VENDRA, à partir d'AUJOURD'HUI, sans égard au prix coûtant, tout son stock de MARCHANDISES D'HIVER;
FRANGES et GUIPURES, RUBANS, VELOURS.
CORSETS FRANÇAIS,
BOUTONS de toutes sortes, FOURRURES, EVENTAILS pour soirée, etc., etc.
Gants de peau, Gants de peau.
MERCERIE, BONNETERIE.
PANIERS, [illegible]
PARFUMERIES françaises des meilleures maisons de Paris.
VERRERIE de Bohême.
Articles pour Messieurs, tels que:
CHEMISES FRANÇAISES blanches et couleur, Cols, Cravates, Chaussettes, Mouchoirs, Foulards.
CANNES et PARAPLUIES.
BROSSERIE, GANTERIE.
Jouets d'Enfants.
Grande spécialité de VOITURES D'ENFANTS, VELOCIPÈDES, etc.
B. SEMBRE recommande surtout son vaste assortiment D'OMBRELLES, PARASOLS, EN-TOUT-CAS, comme remplissant toutes les conditions de qualité et de bon marché. Du reste, il prie simplement et respectueusement le public de venir voir avant d'acheter ailleurs.
NOTA.—Ombrelles réparées et faites sur commande. 25 janv—3mPP

BANQUE DU PEUPLE.
Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1873.
LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

A. SOCOLA	JOS. DAVID,
F. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. SERWIN,	R. ENGLAND,
N. A. LLAMBIAS,	J. E. GOURDAIN.

R. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.

The People's Insurance Company
OF NEW ORLEANS.
Bureaux: Rue St-Pierre, No. 5 (Ancien Pontalba).
Assure contre les risques de Feu, Rivière et Marine.
R. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.
Comité des Finances:
A. Socola, Jos. Mion,
N. A. Llambias, Ernest Fragné,
R. Salez.
Directeurs:
R. M. Davis, [illegible]
A. Socola, [illegible]
[illegible]
8 mars—1an 1p

Nattes de Canton.
NOUS venons de recevoir un assortiment complet de
Nattes de Canton,
que nous offrons à des
Prix Réduits.
En quantité ou en gros aux acheteurs.
D. H. HOLMES,
Aux Nos. 155 de la rue du Canal
No 15 de la rue Bourbon.
15 mars—1f—PP

FLEURS FRANÇAISES.
M.A. SORRÉ a l'honneur d'informer ses clientes et amis qu'il a reçu un immense choix de
FLEURS DE PARIS.
contenant les dernières nouveautés pour la saison de printemps et qu'il vendra aux CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES de la place.
52. Rue Vieille-Levée,
COIN BIENVILLE.
7 mars—1m—6pe—PP—MarVD

G. J. WAGNER,
MARCHAND DE
BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS
A l'encoignure des rues Ursulines et Dauphine, enseigne de la Botte Rouge.
AU PLUS BAS PRIX.
[illegible] PPD

F. MEUNIER,
24........Rue de Chartres........24
VIENT de recevoir un grand choix d'articles haute nouveauté, un assortiment complet de dentelle, cols, pèlerines, châle et des Lacets, Fleurs, rubans, [illegible] cent cartons fleurs de Paris, [illegible] [illegible] chapeaux, etc., etc., vendus pour le comptant aux prix de New-York. Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner.
5 mars—1m PP, D.Mar.J.

DROGUERIE P. CUSACHS
EN magasin, reçu dernièrement:
ELIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO,
SULFOVINATE DE SODIUM, GOMME et autres Médicaments Français.
RACINE DE GUIMAUVE, fraîche.
FLEURS MONDÉES nouvelles.
FÉCULE DE POMMES DE TERRE des Vosges en vrac et en paquets, marque Grenil.
EAU DE FLEURS D'ORANGERS et autres essences et dérangements.
GELATINE FRANÇAISE & ALLEMANDE de plusieurs qualités.
ANILINES SUPÉRIEURES de la maison Tapolle Keisser Jay & Co., de Paris.
CARMIN DE SAFFRANUM ET CARMIN D'INDIGO.
EMERIS FRANÇAIS SUPÉRIEURS, tous les numéros.
SAFFRAN d'Espagne, 1er beau,
do. do do.
A vendre par P. CUSACHS.
21 déc—DMaJ Angle Royale et St-Philippe.

LIQUIDATION POSITIVE
DE LA MAISON
LELIEVRE,
174........RUE ROYALE........174
— Et de sa Succursale—
No. 9 rue Baronne, près Canal.
CETTE Ancienne Maison invite sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne à venir acheter dans ses magasins les articles suivants:
LIVRES DE PRIÈRES aux reliures les plus variées et les plus riches.
Chapelets, CHAPELETS, monture or et argent, de toutes les descriptions.
BENITIERS des plus nouveaux modèles.
CRUCIFIX et STATUES de toutes les grandeurs.
MÉDAILLES or et argent, très variées.
VASES et CORBEILLES en porcelaine pour autel et pour salon; Bouquets et Fleurs Artificielles.
PAPETERIE et Fournitures de Bureaux.
LIVRES d'Ecole, Anglais et Français.
Tous ces articles seront vendus au prix coûtant. [illegible]

On demande.
UN MÉDECIN s'exprimant bien et capable, qui a de l'expérience dans les cas spéciaux et la pratique des Médecins, pour remplir les fonctions d'assistant dans un cabinet de médecin. Il doit être muni de bonnes recommandations et parler le français et l'anglais. On préférerait un Médecin qui ne connaît pas la ville. Pour les détails, s'adresser aux bureaux de ce journal.

Semence de Riz d'Honduras.
SEMENCE DE RIS D'HONDURAS, de choix, d'importation directe, en lots à la convenance des acheteurs.
A vendre par S. FERNANDEZ & CO.,
15 mars—1m 125 Vieille-Levée.

Avis.
EN raison de stipulations dans notre acte de société, le décès de notre sieur William T. Hays ne produira aucun changement dans notre maison.
A. ROCHEREAU & CO.
Nouvelle-Orléans, le 15 mars 1873.
16mars—2f

Mousse! Mousse!!
MOUSSE NOIRE, de belle qualité,
A vendre par
16 mars—6f S. FERNANDEZ & CO.

H. CLOSTERMANN Jph BAYLE
CLOSTERMANN
—&—
BAYLE,
IMPORTATEURS DE
Marchandises françaises, anglaises et allemandes.
[illegible]

J. A. D'HEMECOURT.
CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.
J. A. D'HEMECOURT,
SUCCESSEUR DE E. TURPIN,
93... Rue Vieille-Levée... 93
GRANDE
Fabrique de Candi.
CANDIS EN BATONS (Médaille avec Prime au Louisiana State Fair),
[illegible] DRAGÉES, LOZENGES, etc.
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX.
Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. P. Diehl.
TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.
15 janv—6m

American Mutual Insurance Association of New Orleans,
AU No 25 DU COMMERCIAL PLACE,
Entre les rues Camp et St-Charles.
Capital - - - - $500,000
(Entièrement payé en fonds.)
Les personnes qui désirent se faire assurer ont le privilége de faire deux paiements par an et ont droit, à la fin de l'année, à une partie égale des dividendes ou à la réduction (rebate) habituelle.
La compagnie assure contre les risques de feu, exclusivement, en ville ou dans les campagnes, aux plus bas taux de primes.
D. LEUBRIE, Président.
R. MEYER, Secrétaire.
O. S. ASCH, Surintendant des agences.
DIRECTEURS:

F. Boling,	H. Weber,	B. Broderick,
Jas. Buckley,	H. Peberny,	P. R. Anderson,
H. Marquart,	H. Hafner,	J. Hollander,
S. E. Loeb,	F. Sobbert,	Wm. Hipper,
J. B. Vergos,	A. B. Cutler,	F. Bisso,
M. Ascona,	L. Schormann,	W. Leonard,
Hugo Redwitz,	E. Pippo,	C. Tebelmann,
Wm. Swan,	Wm. Ebert,	J. Alp.

3 mars—3mois

Association d'Assurances Mutuelles
— DE LA —
Nouvelle-Orléans.
Bureau, 108, rue du Canal.
QUATRIÈME ÉTAT TRIMESTRIEL.
— 1872. —
Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le quatrième trimestre de 1872, expiré le 31 décembre 1872.

Primes d'incendie	$317,188 65	
" maritimes	154,358 15	
" de rivières	78,890 81	550,437 64
En moins—primes non expirées	$295,990 14	
Primes remboursées	1,692 48	297,582 52
Primes nettes acquises		$252,185 25
Pertes par les incendies	$81,357 87	
" sur les mers	34,883 03	
" sur les rivières	6,882 10	
Réservé pour pertes non réglées	107,500	
	$230,621 00	
Réassurances	13,573 93	
Compte des dépenses	15,638 12	
Réduction (rebate)	3,794 65	
Profits et pertes	1,686 38	
En plus—3 1/2 pour cent d'intérêt pour le quatrième trimestre sur le capital payé	20,69	
En moins: Escompte et intérêts	17,081 91	4,688 61
		268,898 33
Bénéfice net		[illegible]

— ACTIF —

Balance due sur Stock-Notes	$[illegible]
En caisse	117,915 65
Billets et effets à recevoir	[illegible] 37
Actions et Bonds	115,722 [illegible]
Propriétés foncières	103,304 09
Primes en voie de collection	7,998 66
Assessment de 65 pour cent sur $668,175,39	108,304 09
Compte suspendu	39 60
Total	$1,165,846 37

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.
C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce septième jour de janvier 1873.
G. LE GARDEUR, Notaire public.
RÉCAPITULATION
DES QUATRE TRIMESTRES DE 1872.

Primes sur les incendies	$532,759 83	
Primes sur la marine	374,512 39	
Primes sur les rivières	205,021 95	$1,112,295 57
Primes non expirées	295,990 14	
Primes rendues	3,949 19	299,939 33
Primes nettes acquises en 1872		$812,117 25
Pertes, dépenses, réassurances, réduction (rebate), etc.		
Premier quartier	$169,147 50	
Second do	110,183 43	
Troisième do	70,865 81	
Quatrième do	210,528 39	560,624 25
Profit net de 1872		$252,599 02

PROFITS ALLOUÉS AUX ACTIONNAIRES.
Premier trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes et 3 1/2 pour cent sur l'action.
Deuxième trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.
Troisième trimestre de 1872, 30 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.
Quatrième trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.
A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de recouvrer immédiatement des actionnaires, un assessment de 65 pour cent sur le montant net des primes acquises pendant le quatrième trimestre de 1872, sujet à assessment, s'élevant à $668,175 39; et il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 3 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.
C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.
— DIRECTEURS —

Chs. Cavaroc,	Arthur Puljo,
Chas. De Buyter,	J. Hart,
Louis Haas, Jr.,	P. S. Wiltz,
E. F. Mioton,	Léon Blanchard,
Wm. Agar,	John Smith,
S. Gumbon,	J. B. Bernard.

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE
[illegible]
NORMAN & REISS
Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.
RUE VIEILLE-LEVÉE;
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.
Sirops de Fruits
FRAISES,
FRAMBOISES,
MURE,
GROSEILLE,
LIMON,
ORANGE,
ANANAS,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CREME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATURES,
MEAD,
VINAIGRE.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.
1oct—PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
[illegible] 15 MARS—CLASSE No 65.

53	46	12	43	31	50	51	64	6	47	48	10	24	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux, se font en public et journellement [illegible] de la Compagnie. [illegible] nos signatures.
Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 15 Mars 1873.
[illegible] Commissaires.

JOHN J. BARNETT,
NOTAIRE,
AVOCAT.
13........Rue Royale........13
Nouvelle-Orléans.

Avis.
A VENDRE, pour cause de départ, Une Excellente Fonderie rue Douane, No 107.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
4 mars—1m

R. B. MANNION
30........RUE CARONDELET........30
—Nouvelle-Orléans—
EMET des lettres de crédit pour voyageurs sur
MM. N. M. Rothschild & Sons......Londres;
" De Rothschild Frères......Paris;
" S. M. de Rothschild......Vienne;
" M. A. de Rothschild & Sons......Francfort
et tous leurs correspondants.
[illegible]

SECOND ETAT SEMI-ANNUEL
— DE LA —
BANQUE
NATIONALE MUTUELLE
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS,
106, RUE DU CANAL.
A la clôture des Affaires, Mardi, 31 Décembre 1872.
ACTIF:

En caisse, monnaie courante	$ 782,744 45
En caisse, or	104,271 [illegible]
Prêts et escomptes	1,089,301 66
Bonds des Etats-Unis, garantissant la circulation	[illegible]
Autres actions, bonds et hypothèques	3,000 00
Dû par les agents de réserve et d'achat	201,397 14
Dû par d'autres banques et banquiers	15,019 80
Propriétés foncières	7,579 60
Meubles et installations	10,354 61
Primes sur les bonds des Etats-Unis	72,347 50
Primes sur l'or	1,460 51
	$[illegible]

PASSIF:

Capital, payé	$ [illegible]
Surplus	[illegible] 76
Circulation	[illegible]
Dividendes non réclamés	[illegible]
Dépôts individuels	1,[illegible] 97
Profits et pertes	[illegible]
	$[illegible]

TOUS LES DÉPOSANTS PARTICIPENT AUX BÉNÉFICES.
Deuxième Dividende Semi-Annuel,
Déclaré le 31 Décembre 1872.
6 1/2 pour cent aux actionnaires.
1 1/2 pour cent aux déposants.
PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président.
JOSEPH MITCHELL, Caissier.
Directeurs:

P. MASPERO,	JNO. T. HARDIE,
JNO. D. COBB,	CHS. LAFITTE,
ADOLPHE MEYER,	F. POURSINE,
ALBERT BALDWIN,	PAUL FOURCHY,
ERNEST MILTENBERGER.	

Importation directe, par steamer Frankfurt.
AVIS AUX GOUTTEUX ET AUX RHUMATISANTS.
Véritable Liqueur et Pilules du Dr. Laville, préparées par Charles Accault, pharmacien seul successeur du Dr. Laville.
John G. Monroe, 36, rue Royale, seul agent pour les Etats-Unis.
NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos amis, aux goutteux et aux rhumatisants en général que nous venons de recevoir une facture de ce célèbre remède "Laville" Liqueur et Pilules, que nous offrons à des conditions très avantageuses. Nous les vendons aux droguistes et pharmaciens avec escompte libéral.
G. DE FERIET & CO.
36, rue Royale.
Le public est prévenu de se méfier des contrefaçons.

J. SAGET, Armurier,
180........Rue de Chartres........180
Chargement de fusil, bien connu [illegible]
[illegible]

CORDONNIER
ADOLPHE LEMANNE,
[illegible] Chartres Street [illegible]
Entre Dumaine et Ste. Anne.
3 Médailles, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1873.
SPÉCIALITÉS pour [illegible]
[illegible]